

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°9 du 12 juin 2019



Pluies du 4 au 11 juin : les averses localisées du 4 puis celles des 5, 7 et 9-11 juin ont apporté des hauteurs d'eau assez homogènes de l'ordre d'une quinzaine de mm en Côte d'Or et dans l'Yonne, de 20 à 25 dans la Nièvre. Dans le Jura et en Saône et Loire, les cumuls ont été plus hétérogènes avec 15 à plus de 40 mm en Saône et Loire (le secteur du Mâconnais ayant été le plus concerné) et de 40 à 80mm dans le Jura (Arbois étant plus concerné).

Prévisions : Après le retour momentané d'un temps sec et ensoleillé, des passages orageux sont annoncés pour vendredi et samedi avant l'arrivée du beau temps et d'une nette hausse des températures à partir du début de semaine prochaine.

STADES VEGETATIFS

Les conditions estivales qui ont perduré jusqu'en fin de semaine dernière ont permis une bonne évolution de la végétation depuis le précédent BSV malgré le rafraîchissement intervenu ces derniers jours. La floraison s'est enclenchée dans de nombreuses parcelles avec des stades qui se situent à ce jour entre 1ères fleurs et mi-floraison. Dans les parcelles les plus précoces, la floraison se termine avec des baies qui sont déjà nouées. En secteurs tardifs, les toutes premières fleurs apparaissent tout juste et l'on dénombre de 8 à 12 feuilles.

MILDIOU

- Situation au vignoble

Les observations de cette semaine ont concerné 240 parcelles du réseau BSV.

Dans la plupart des vignobles, la situation a peu évolué depuis la semaine dernière et les symptômes de mildiou restent rares. Dans le Jura, de nouvelles taches consécutives aux pluies des 27-28 mai ont par contre été notées en fin de semaine dernière de façon plus régulière, notamment sur le secteur de l'Etoile.

- **Saône et Loire** : seules 2 parcelles observées ont révélé la présence de mildiou. Il s'agit de vieilles taches sporulées notées dans une vigne à Romanèche et une à Viré.

- **Côte d'Or** : de très rares taches sporulées ont été détectées sur l'ensemble du vignoble, une dans le réseau BSV à Auxey dans un TNT, les autres hors réseau (une à Chassagne et 2 à Volnay).

- **Yonne** : une seule nouvelle tache, non sporulée, a été trouvée dans le TNT de Jussy.

- **Nièvre** : pas d'évolution sur le réseau, seules de très rares taches non sporulées sont notées hors réseau.

- **Jura** : de nouveaux symptômes ont été observés dans 3 parcelles du réseau BSV (Arbois, Mantry, L'Etoile). Le secteur de l'Etoile apparaît le plus touché avec, dans les parcelles les plus attaquées, jusqu'à 25 % des ceps présentant des taches. A ce jour, seules 2 inflorescences atteintes par le mildiou ont été détectées, dans la parcelle de Mantry. Hors réseau, des taches sont observées régulièrement (hors secteur de l'Etoile, de l'ordre de 1 à 3 taches par parcelles avec ponctuellement plus) mais à des fréquences encore basses. Dans la quasi-totalité des cas, les sporulations sont bien visibles.

- Etat des contaminations

A ce jour, les cycles antérieurs à début juin se sont extériorisés sur feuilles (les symptômes sur grappes liés aux contaminations du 27-28/5 ne le sont pas encore). Seules les contaminations survenues lors des pluies de la semaine écoulée et jusqu'à aujourd'hui sont en cours d'incubation. Les symptômes correspondant pourront s'exprimer à partir de la fin de cette semaine voire début de la semaine prochaine.

Analyse de risque mildiou : Les symptômes au vignoble restent rares. Toutefois, la floraison est en cours dans la plupart des situations et les conditions climatiques sont moins défavorables au champignon que les semaines précédentes. Les pluies récentes ont notamment permis aux quelques taches présentes de sporuler. A l'échelle du vignoble, le risque reste faible à modéré. Seul le vignoble du Jura présente un risque plutôt modéré. Dans les parcelles les plus touchées (secteur de l'Etoile), la vigilance est de rigueur compte-tenu du stade de la vigne.

OÏDIUM

257 observations ont été réalisées sur le réseau BSV. Sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, la présence de l'oïdium est détectée dans 15 % des parcelles, soit une situation équivalente à celle de la semaine dernière. La fréquence de parcelles atteintes demeure contrastée entre départements avec une proportion de vignes touchées 2 à 3 fois plus importante en Côte d'Or (30 %) qu'en Saône et Loire (12 %) ou Jura (11 %). L'Yonne est moins concernée (6% de parcelles avec oïdium) et toujours aucun symptôme détecté dans la Nièvre.

Quel que soit le vignoble, les parcelles nouvellement touchées sont très rares. Toutefois, dans les situations à historique et où le champignon est présent déjà depuis plusieurs semaines, une nouvelle progression de la maladie est notée. De nouvelles sorties de taches sont observées à la fois sur « vieilles » feuilles et sur entre-cœurs avec des fréquences de feuilles touchées significatives (jusqu'à 46 % en Côte d'Or et 21 % en Saône et Loire). Dans les autres vignobles, les niveaux d'attaque sur feuilles restent majoritairement inférieurs à 5 %.

A ce jour, les symptômes sur inflorescences sont encore difficiles à observer. Ils apparaissent cependant rarissimes.

En toutes situations, la vigne entre dans sa période de très forte sensibilité.

BLACK-ROT

Depuis le dernier bulletin, 1 seule nouvelle tache a été observée sur une parcelle des Coteaux du Giennois (St Père).

La période de grande sensibilité des grappes au black-rot qui débute à partir du stade floraison-nouaison est en passe d'être atteinte en secteurs précoces.

VERS DE GRAPPE

Les vols de 1^{ère} génération sont terminés en toutes situations ; seules quelques eudémis sont encore capturées dans l'Yonne.

Sur les 113 comptages réalisés dans le réseau BSV, des glomérules n'ont été observés que dans 8 % des parcelles avec au plus 5 toiles pour 100 grappes ce qui reste nettement inférieur au seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque : 50-60 glomérules pour 100 grappes. Exceptionnellement, en cas de très faible charge, le seuil peut être réduit à 30 glomérules pour 100 grappes

Bien que les niveaux d'infestation soient particulièrement faibles cette année, il est important de faire un bilan tordeuses de 1^{ère} génération. S'il n'a pas déjà été réalisé, il est souhaitable de l'effectuer dans la semaine à venir.

Comptage : 100 inflorescences observées sur 20 cep (5 grappes appartenant si possible au même cep) choisis au hasard le long du parcours d'observation. Dénombrement des glomérules pour 100 inflorescences.

FLAVESCENCE DOREE ET CICADELLES

- Dans les secteurs de Saône et Loire et du Jura, concernés par la lutte obligatoire (stratégie 2 ou 2-1 traitements), la 1^{ère} intervention sera positionnée, tant en viticulture conventionnelle que biologique, sur les périodes **du 20 au 28 juin en Saône et Loire et du 27 juin au 05 juillet dans le Jura**.
Pour plus de précisions, se reporter au message réglementaire à l'adresse suivante : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires>
- En vignes mères, le 1^{er} traitement interviendra également du 20 au 28 juin pour la Saône et Loire et du 27 juin au 05 juillet pour le Jura.
- En pépinières, la lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée a déjà dû débuter. Elle sera maintenue pendant toute la période de présence du vecteur. Le renouvellement des traitements doit être raisonné en fonction de la rémanence du produit utilisé.

Prochain BSV : mardi 18 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de :

Ministère de l'Environnement